ENGAGEMENT PERSONNEL DE CONFIDENTIALITE

Version consolidée –[Nature de la prestation à compléter]– RTE 2026

Je soussigné(e),
[Prénom NOM à renseigner],
Intervenant(e) pour le compte de la société RTE Réseau de transport d'électricité, société anonyme au capital de 2 132 285 690 euros, immatriculée au registre du commerce et des sociétés de Nanterre sous le numéro 444 619 258, dont le siège social est situé Immeuble Window, 7C Place du Dôme, 92073 Paris La Défense Cedex,

En qualité de [Fonction de l'intervenant externe dans le cadre de sa mission à renseigner],

Déclare et reconnais qu'à l'occasion de l'exécution de ma mission pour le compte de RTE, ou de ma présence dans ses locaux, je pourrai être amené(e) à accéder à des informations confidentielles, quel qu'en soit la forme, la nature ou le support.

Article 1 – Objet

Le présent engagement a pour objectif de définir les obligations de confidentialité du [fonction de l'intervenant externe à renseigner] dans le cadre de la mission réalisée pour le compte de RTE, et ce, quels qu'en soient la durée, le lieu ou le périmètre.

Article 2 - Définition des Informations Confidentielles

Sont considérées comme « Informations Confidentielles » sans que cette liste soit exhaustive :

- les données à caractère personnel telles que définies par la réglementation applicable auxquelles le [Fonction de l'intervenant externe à renseigner] aura accès dans le cadre de sa mission ;
- les informations relatives aux salariés, collaborateurs, clients, fournisseurs ou partenaires de RTE ;
- les informations portées à la connaissance du [fonction de l'intervenant externe à renseigner] dans le cadre d'une procédure de passation, de mise en concurrence ou de sélection de prestataires, notamment celles dont la divulgation serait susceptible de porter atteinte au secret des affaires et/ou de nuire à une concurrence loyale entre les opérateurs économiques ;
- les stratégies, projets, orientations internes de RTE, décisions managériales, documents relatifs aux ressources humaines (RH) et éléments d'organisation ;
- les documents, fichiers, données ou contenus issus des systèmes d'informations de RTE,
- les informations d'ordre économique, commercial, industriel, financier ou technique dont la communication serait de nature à porter atteinte aux règles de concurrence libre et loyale, au sens de l'article L. 111-72 du Code de l'énergie ;
- les éléments opérationnels, méthodes, processus internes, et tous autres éléments distinctifs de RTE ;
- toute information explicitement ou implicitement identifiée comme confidentielle.

Article 3 - Engagements du [Fonction de l'intervenant externe]

3.1. Confidentialité et usage strict

Je m'engage à :

- garder strictement confidentielles toutes les Informations Confidentielles dont j'aurais pris connaissance ou eu accès, et à ne pas les divulguer, directement ou indirectement, à des tiers sans accord préalable et écrit de RTE ;
- utiliser les Informations Confidentielles exclusivement pour l'exécution de ma mission, à l'exclusion de tout usage personnel ou extérieur ;
- mettre en œuvre toutes les mesures de sécurité appropriées pour empêcher tout accès, consultation, utilisation, altération ou divulgation non autorisée des Informations Confidentielles

et à informer immédiatement RTE de tout incident de sécurité, de perte, de divulgation ou d'accès non autorisé à des Informations Confidentielles ou des données personnelles.

3.2. Protection des données personnelles (RGPD)

Je m'engage à respecter la réglementation relative à la protection des données personnelles (notamment le RGPD), et à n'effectuer aucun traitement de données contraire à la politique de traitement des données de RTE ou aux lois applicables.

3.3. Sécurité du Système d'Information

Lorsque j'ai accès au Système d'Information (SI) de RTE, je m'engage à :

- respecter les règles d'utilisation du SI et les bonnes pratiques mises à disposition par RTE ;
- ne pas transmettre à quiconque mes identifiants, codes d'accès ou moyens d'authentification ;
- ne pas permettre, directement ou indirectement, l'accès de tiers au SI de RTE.

Article 4 – Badge d'accès

Je m'engage à utiliser mon badge d'accès uniquement pour mes besoins professionnels dans le cadre de ma mission, à ne pas le prêter et à informer immédiatement RTE en cas de perte ou de vol.

Article 5 – Restitution

Je m'engage à restituer ou détruire l'ensemble des supports contenant des Informations Confidentielles à la fin de ma mission ou sur demande de RTE, sans en conserver de copie, sauf autorisation expresse de RTE.

Article 6 - Absence de lien de subordination

Je reconnais intervenir dans le cadre du contrat conclu entre RTE et la société prestataire [nom à renseigner], référencé [référence du contrat].
Je reconnais que le présent engagement ne constitue pas un contrat de travail et ne crée aucun lien de subordination entre RTE et moi.

Article 7 – Durée de l'engagement

Le présent engagement prend effet à compter de la date de signature et demeure valable pendant toute la durée de ma mission et reste valable [dix] ans après la fin de cette dernière.

Article 8 – Sanctions en cas de non-respect

Je reconnais que toute violation du présent engagement m'expose à des sanctions contractuelles personnelle, et judiciaires, pouvant inclure la résiliation immédiate de ma mission, des réparations pour préjudice subi et toute autre mesure prévue par la législation en vigueur.

Article 9 – Acceptation

En signant le présent engagement, je reconnais avoir pris connaissance et accepté sans réserve l'ensemble de ses dispositions.

Fait à : [Lieu]
Le : [Date]
Le [Fonction de l'intervenant externe à renseigner]
[**Prénom, NOM** à renseigner]

[signature de l'intervenant externe]